

N°53

JANVIER 2020

BRIOUDE INFOS

Le journal d'informations de la Ville de Brioude



2020

Vivre ensemble à Brioude



Pas plus la tradition que la convention n'empêchent l'intention. En ce début d'année, toute l'équipe municipale vous présente donc ses vœux les plus sincères. Rien d'étonnant à cela, que du très logique même : le bien-être des habitants est la finalité même de l'action publique qui, sur fond d'intérêt général, nourrit la cohésion sociale et le vivre-ensemble dont nos existences ont tant besoin pour faire sens.

RÉUNIONS DE QUARTIER : DES PAROLES ET DES ACTES

Au temps des rencontres entre habitants et élus au printemps dernier a succédé celui des engagements pour répondre concrètement aux deux grandes préoccupations exprimées à cette occasion : cadre de vie et sécurité routière et piétonne. Au-delà d'aménagements facilitateurs, l'une et l'autre sont en résonance avec l'incontournable civisme.

De nombreuses dispositions ont été arrêtées et sont depuis progressivement mises en œuvre sur le terrain pour une ville plus agréable au quotidien. Elles sont à découvrir dans le dossier spécial de 4 pages que *Brioude Infos* y consacre.

PASSER AU VERT

Certaines s'inscrivent directement dans le registre de la préservation de l'environnement parfois en lien avec les incivilités et aujourd'hui priorité fondamentale, chacun en a conscience. Être à la hauteur d'un tel enjeu implique une mobilisation générale : politique, économique et citoyenne. Brioude avance dans ce sens comme plusieurs opérations récentes en témoignent.

RECENSEMENT : L'AFFAIRE ET L'INTERET DE TOUS

Décidément, civisme et citoyenneté sont au cœur de ce propos. On y revient encore avec la campagne de recensement qui se déroule du 16 janvier au 15 février. Importante pour tous, elle nécessite la meilleure participation de chacun. De celle-ci découlent notamment une partie des moyens financiers de la collectivité et donc de ses actions en faveur des habitants. On compte sur vous pour le déroulement le plus fructueux de cette collecte.

Que l'année qui débute soit pleine de bonnes résolutions traduites en actes porteurs et constructifs. Encore meilleurs vœux à toutes et tous.

Jean-Jacques FAUCHER
Maire de Brioude



RECENSEMENT

Tous concernés, tous mobilisés

p. 6-7

DOSSIER SPÉCIAL

Suites des réunions de quartier

p. 8 à 11

TRAVAUX

Espace socio-culturel
et rue de Prabouzou

p. 12

ENVIRONNEMENT

L'écologie en actions

p. 13

NOËL A SOUFFLÉ LE « SHOW »

NOËL A BRIOUDE AVAIT, CETTE ANNÉE ENCORE, REMPLI SA HOTTE D'ANIMATIONS. UNE BELLE GUIRLANDE DE RENDEZ-VOUS, UN VÉRITABLE MENU DE FÊTE DONT CHACUN A PU SE RÉGALER DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE PROPICE AU PARTAGE.



PATINOIRE

Idéale pour briser la glace et créer une atmosphère chaleureuse, elle a été, une nouvelle fois, très courue. Elle s'est encore imposée comme le cœur battant du Village de Noël.



MAGIE

Qui de mieux que le Père Noël, l'icône des fêtes de fin d'année, pour ouvrir de la plus belle des manières le Village de Noël le 11 décembre ? Popularité toujours au firmament, il a reçu de nombreuses marques d'attention et en a, plus qu'à son tour, distribué aussi. A bras le corps !

CORRIDA

Sur le pavé, l'effort sportif et la bonne humeur se sont joyeusement mêlés au rythme des foulées d'un millier de participants et d'une panoplie de déguisements sympatiques et drôles. Dans le registre athlétique comme dans celui de la fantaisie, les performances n'ont pas manqué. Pour le plus grand plaisir des spectateurs.



JEUDI 24 OCTOBRE
LE MÉLANGE EN PARTAGE

Musiques et cuisines du monde : une recette pleine de liant pour réunir fructueusement l'humanité dans toute sa porteurse diversité. En rassemblant une nouvelle fois un large public de différentes origines mais d'un même cœur, la deuxième *Journée Interculturelle*, à l'accent africain cette année, en a encore fait la jolie démonstration.



SAMEDI 26 OCTOBRE
LES TROIS COUPS (DE THÉÂTRE)

La Saison Culturelle s'est ouverte par un premier rendez-vous joyeusement théâtral, mené tambour battant et portes claquantes. Elle se poursuit jusqu'en avril au fil d'une gamme de spectacles éclectiques et bien vivants. Toute la programmation sur www.brioude.fr

SAMEDI 23 NOVEMBRE
LE POSTEL EN SELLE

Météo pluvieuse, Foire aux Chevaux de la Saint-Clément heureuse ? On ne saurait l'écrire. Qu'importent les mauvaises conditions climatiques, elles n'ont ni altéré l'élégance naturelle de la plus belle conquête de l'homme, ni douché la profonde affection et admiration que lui porte le public.



JEUDI 5 DÉCEMBRE
RETRAITÉS À LA FÊTE

Bons petits plats et danses ont constitué le menu aussi gourmand que convivial de ce traditionnel repas « senior » qui mêle, sur fond de partage et d'échanges, esprit de Noël et ambiance de Saint-Sylvestre.

LUNDI 9 DÉCEMBRE
BÉNÉVOLES À L'HONNEUR

Souvent dans l'ombre, ils ont pris, comme ils le méritent, la lumière le temps d'une soirée chaleureuse organisée dans le cadre de la journée internationale du bénévolat. Une belle occasion de rappeler et mettre en avant leur contribution essentielle à la vitalité du tissu associatif local, vecteur de dynamisme et de cohésion sociale pour tout un territoire.



RETOUR SUR DÉLIBÉRATIONS

Conseil Municipal du 22 octobre 2019

TOURISME : LE LEVIER DU NUMÉRIQUE

Le Conseil Municipal a approuvé (17 voix pour et 7 contre) le fait d'ajouter à la compétence tourisme de la Communauté de communes la création de deux dispositifs numériques pour un montant estimé entre 250.000 et 300.000 €. Le premier proposera une présentation virtuelle des 27 communes de l'intercommunalité dans les espaces d'informations touristiques de Brioude, Blesle et Lavaudieu, le second les visites de ces trois communes sur ordinateurs, tablettes et smartphones depuis chez soi ou ailleurs ainsi qu'à l'Office de Tourisme grâce à une table numérique et des casques de réalité virtuelle.

AMÉNAGEMENT DES RUES DES FRANCS-MAÇONS, DU 14 JUILLET ET DES FOSSÉS SAINT-JOSEPH

Le Conseil Municipal a approuvé (23 voix pour et 1 contre) ce projet et les demandes de subventions afférentes. Cette opération de voirie s'inscrit dans la continuité de celles déjà réalisées dans les secteurs environnants et permettra donc de poursuivre la rénovation du centre-ville et de sa périphérie. Sécurisation, amélioration de l'accessibilité, embellissement de l'espace public et modernisation de l'éclairage seront ses grandes finalités. Montant estimé : 395.510 € pour 2250 m² réhabilités. Début prévisionnel du chantier : troisième trimestre 2020.

VENTE DU TRIBUNAL D'INSTANCE À L'ASSOCIATION SAINT-DOMINIQUE

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la cession de cet immeuble d'une surface de 985m² aux Résidences Saint-Dominique. Il abritera l'accueil de jour et le pôle d'activités et de soins adaptés créé dans le cadre du plan Alzheimer et installés jusque-là dans des locaux provisoires. Il hébergera aussi un nouveau service : un lieu ressource dédié aux aidants. L'Inspection de l'Education Nationale et l'épicerie solidaire, précédents occupants du bâtiment, ont, dès ce début d'année, emménagé dans de nouveaux murs, respectivement boulevard Desaix et place Jean-Jacques Rousseau.



Conseil Municipal du 17 décembre 2019

TARIFS PUBLICS 2020

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les tarifs municipaux pour l'année 2020. De la médiathèque aux concessions en passant par la redevance d'occupation du domaine public, ils restent inchangés aux seules exceptions de ceux de l'eau et de l'assainissement qui augmentent de 0,9%, soit du niveau de l'inflation constaté entre septembre 2018 et 2019.

OPÉRATION FAÇADES ET ACCESSIBILITÉ

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la poursuite de ce dispositif d'aides pour la rénovation des façades dans le centre-ville (25% du montant HT des travaux et dépense subventionnable plafonnée à 55 € HT le m² contre 50 € auparavant, taux bonifié à 35% dans tous les secteurs où des travaux de voirie conséquents sont réalisés) et l'accessibilité des commerces (subvention correspondant à 50% du montant des travaux et plafonnée à 1.000 €).

AIDE À L'ENCADREMENT

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un total de 63.817,50 € à 23 associations sportives et culturelles pour les soutenir dans leurs actions d'encadrement et de formation des jeunes brivadois.

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT ENTRE LA VILLE, LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES ET LE CENTRE SOCIAL DÉCLIC

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité ce document contractualisant les engagements de ces différents partenaires en charge de la déclinaison du projet social de la Ville concerté et formalisé en 2013 et récemment actualisé. Celui-ci poursuit, à travers des actions en conséquence, trois grands objectifs : soutien à la famille et aux jeunes générations, insertion sociale et solidarité, mixité sociale et intergénérationnelle.

ON COMPTE SUR VOUS !

UN RECENSEMENT RÉUSSI : CHACUN A À Y GAGNER. LA MEILLEURE PARTICIPATION DE TOUS EST DONC ESSENTIELLE.

Le recensement est un devoir civique. On pourrait se contenter de cette formule un brin désincarnée et vous placer devant votre responsabilité, si ce n'est morale, du moins citoyenne. On ne le fera pas. Bien plus que les expressions couperets, voire sentencieuses, la pédagogie, qui fait sens, est la meilleure incitation qui soit.

DES ENJEUX FORTS POUR UN INTÉRÊT GÉNÉRAL

Attardons-nous donc sur les enjeux, bien plus mobilisateurs. En quoi le recensement impacte-t-il votre quotidien et vous intéresse-t-il donc ? De cet inventaire du nombre d'habitants découle l'essentiel de la participation financière versée par l'Etat, via la Dotation Globale de Fonctionnement, à la commune pour ses actions en faveur de la population. Bref, plus prosaïquement : des personnes qui manquent à l'appel, non comptabilisées, ce sont autant de sous et de moyens d'agir en moins pour la collectivité. Comme ils font les bons amis, les bons comptes font les bons recensements.

L'autre intérêt du recensement pour les habitants ? Il fournit une photographie détaillée de la population (répartition par tranches d'âges, nombre de propriétaires et locataires, d'actifs et de demandeurs d'emploi...), utile aux acteurs publics pour orienter opportunément leurs choix en matière notamment d'équipements. Autrement et plus concrètement dit, cela signifie par exemple qu'un pourcentage élevé d'enfants en bas âge peut inciter à agrandir ou bâtir des crèches...

Ajoutons enfin que le recensement est aussi un baromètre de dynamisme d'une commune.

UNE COLLECTE (PAPIER OU INTERNET) SIMPLE ET RAPIDE

Le pourquoi posé, intéressons-nous au comment, simple sur toute la ligne. Tout débute par un coup de sonnette. Un agent recenseur, recruté pour sa rigueur et sa discrétion, vient chez vous. A votre convenance, il vous remet soit des codes de connexion pour un recensement en ligne (www.le.recensement-et-moi.fr), soit des formulaires papier (un par personne) qu'il faudra lui restituer dans les meilleurs délais. Il pourra vous aider à les compléter si vous le souhaitez et bien sûr vous fournir toute information utile.

DES DONNÉES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES

Conformément aux dispositions prévues par la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), les données sont strictement confidentielles. L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif et fiscal.

ON LE VOIT : IL N'Y A AUCUNE RAISON DE FERMER LA PORTE AU RECENSEMENT.

BIEN AU CONTRAIRE !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le nombre de pharmacies d'une commune est proportionnel à sa population. Voilà, parmi d'autres, une des traductions tangibles de l'utilité du recensement.



LA STAT

Entre 2011 et 2017 (chiffre officiel le plus récent de l'INSEE), la population légale de Brioude est passée de 7008 à 7081 habitants, soit une augmentation d'un peu plus de 1%.

TROMBINOSCOPE : VOS AGENTS DANS LE « VISEUR »

DÉCOUVREZ LES VISAGES ET NOMS DES AGENTS RECENSEURS CHARGÉS DE LA COLLECTE 2020. MUNI D'UNE CARTE OFFICIELLE, L'UN D'ENTRE EUX VIENDRA SONNER A VOTRE PORTE. OUVREZ-LUI SANS CRAINTE : IL EST LÀ POUR LA BONNE CAUSE ET DANS VOTRE INTÉRÊT.



Audrey BORGES



Danièle BOREL



Dominique SAUVAGE



Francis PESSEMESE



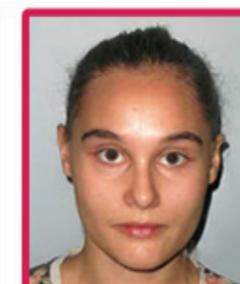
Gaëlle RASPAIL



Jean-Pierre PAPELARD



Jean-Pierre VAUZELLE



Laura LADREYT



Léa REICHENBACH



Sandrine THIBAUD



Alain VANTHOURNOUT



Ana Paula GUIBOUT



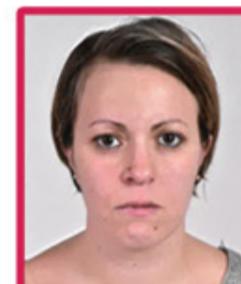
Annie FUZET



Chantal ROLLAND



Marc LUTTMANN



Nathalie ALVES DA COSTA



Robert BOREL



Thierry BASSON



Monique LAON

UN SUIVI EN ACTIONS

LES RÉUNIONS DE QUARTIER, 9 POUR UN TOTAL DE PLUS DE 300 PARTICIPANTS ET 240 OBSERVATIONS, SE SONT DÉROULÉES TOUT AU LONG DU PRINTEMPS DERNIER. LEUR SYNTHÈSE EFFECTUÉE, UN PLAN D'ACTIONS EST EN ŒUVRE DEPUIS L'AUTOMNE POUR RÉPONDRE AUX DEUX PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS EXPRIMÉES : PROPRETÉ/CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT D'UNE PART ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET PIÉTONNE D'AUTRE PART. REVUE DE DÉTAIL.

PROPRETÉ/CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT

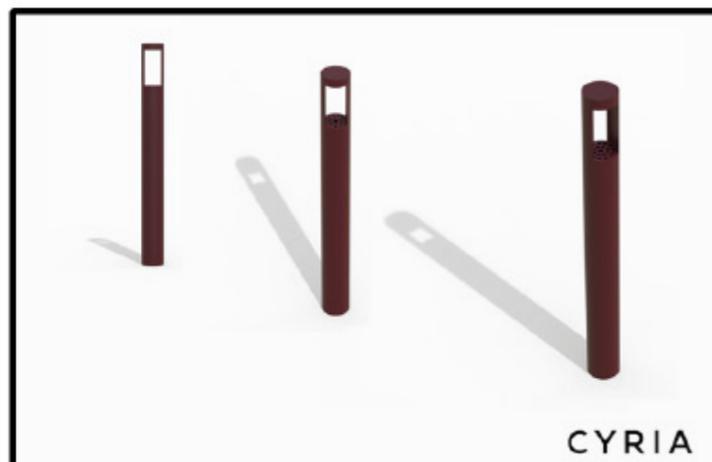
MÉGOTS

- Installation en février de 21 cendriers devant les bâtiments publics du centre-ville et les écoles. Cette disposition pourrait être étendue aux terrasses des bars. La possibilité de recycler les mégots sera étudiée.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les mégots, digérés aussi difficilement que lentement (entre 2 et 5 ans) par la nature, empoisonnent plus les océans que le plastique. Un seul est susceptible de polluer 500 m³ d'eau ! Ne plus mégoter avec la préservation de l'environnement, c'est ne plus les jeter par terre.



NOUVEAU – Ces modèles de cendriers vont prochainement compléter la gamme des outils à disposition de tous pour une ville propre et respectueuse de l'environnement.

ORDURES MÉNAGÈRES, DÉPÔTS/DÉCHARGES SAUVAGES ET RECYCLAGE

- Habitants incités à rentrer leurs poubelles (courriers ou autocollants sur les bacs) ;
- Repérage des décharges sauvages couplé à des dépôts de plainte systématiques et obstruction des accès automobiles aux sites sensibles (dépôts de blocs de pierre aux abords de terrains sur le site du Pont de Bois et pose prochaine de barrières mobiles en bois) ;
- Lutte contre les dépôts sauvages sur la voie publique avec plaintes systématiques (une par semaine depuis novembre) et contraventions de 68 € ;
- Déploiement avec le SICTOM des composteurs partagés pour recycler les déchets biodégradables et réduire ainsi leur quantité. Brioude en compte 7 à ce jour (établissements scolaires et jardins partagés principalement). Deux nouvelles implantations sont prévues prochainement : l'une à l'école Borie Darles, l'autre sur l'espace public (quartier à définir).



LE TAUX D'ÉQUIPEMENT EN COMPOSTEURS INDIVIDUELS EST DE 25,8% À BRIOUDE.

Les 7 composteurs partagés actuels permettent d'éliminer et recycler 50 tonnes de déchets par an. Avec les composteurs individuels, ce sont 182 tonnes qui sont épargnées à la collecte, au transport et valorisées sur place.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le SICTOM propose des composteurs individuels à tarifs préférentiels à tous les particuliers qui veulent réduire et valoriser leurs déchets végétaux et organiques. Renseignements au 04-71-50-32-92.



Dans le cadre du dispositif contre la prolifération des chats errants, 120 d'entre eux sont en moyenne stérilisés chaque année.

Le composteur, comment ça marche ?

✓ **Je digère :**

- Essuie-tout
- Fruits et légumes
- Sachets de thé
- Coquins de fruits secs
- Restes de repas
- Marc de café avec filtre
- Épluchures
- Agrumes
- Coquilles d'œufs lavées
- Fleurs fanées

✗ **Je ne digère pas :**

- Couches
- Tontes de gazon
- Lingettes
- Arêtes de poisson / os
- Migots de cigarettes
- Poisson
- Restes de viande
- Litière
- Mortes de terre
- Sacs compostables

* En petite quantité

1

Vider leseau dans le composteur

2

Mélanger avec l'outil

3

Recouvrir avec les matières sèches

Quand vous fermez le composteur, vous ne devez plus voir de déchets en surface.

SICTOM
Communauté de communes
Canton de Brioude

ÉCOLOGIQUE – Réduction du volume de déchets et production d'un engrais 100% bio : le compostage, pleinement éco-responsable, n'a que des avantages.

NUISANCES ANIMALES (PIGEONS ET CHATS)

- Cage à pigeons proposée à chaque habitant concerné et gérée par la commune, démarches pour inciter les propriétaires à obstruer les ouvertures béantes de leurs biens, acquisition récente d'un appareil ultrasons, poursuite des campagnes de tirs en plaine avec l'association de chasse ;
- Poursuite de la stérilisation des chats errants dans le cadre de la convention, mise en œuvre par la SPA, entre la Communauté de communes et la Fondation 30 Millions d'Amis.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Systématisation du led pour un éclairage plus performant et économe à tous niveaux.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Brioude totalise 1600 lampes d'éclairage public. Le led est déployé à chaque rénovation de rue, de place et...d'éclairage public.



LUMIÈRE – Efficace, économique et écologique, le led est clairement l'avenir de l'éclairage public.

NUISANCE SONORE DES CYCLOMOTEURS

- Contrôles de la Police Municipale.



247 EQUIPEMENTS AU SERVICE DU CIVISME !

La propreté de l'espace public et la préservation de l'environnement sont notre intérêt et notre responsabilité à tous.

Nombre d'outils sont à disposition sur le territoire communal pour, tous ensemble, mettre en pratique ce message d'évidence et de bon sens : 9 canisites, 17 distributeurs de sachets Toutounet (commande annuelle de 80.000 sachets), 200 corbeilles à papier et bientôt 21 cendriers.

LE CHIFFRE

50.000 € : coût estimé des incivilités en 2019 englobant frais matériels et temps d'intervention des agents. Autant d'argent qui pourrait, bien sûr, être utilisé différemment...



LIMPIDE – Le message est simple, sa mise en pratique aussi...

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET PIÉTONNE

LUTTE CONTRE LES EXCÈS DE VITESSE

- Aménagement de quatre ralentisseurs rues Jean Moulin, du 8 mai et Croix Saint-Isidore (2) ;
- Installation de deux nouveaux radars pédagogiques rue Croix Saint-Isidore s'ajoutant aux cinq déjà existants. Résultat : tous les axes d'entrée de ville en seront très prochainement pourvus.
- Instauration en février d'une zone 30 dans l'hyper-centre pour un bon usage partagé de la chaussée entre automobilistes, piétons et cyclistes...



RADARS PÉDAGOGIQUES : LEURS EFFETS EN CHIFFRES

Ces équipements sont-ils efficaces au regard de leur seule dimension pédagogique ? La réponse est oui si l'on se base sur les vitesses moyennes enregistrées au niveau de ceux en place depuis plusieurs années (3 installés en 2014 et 2 en 2018). Si dans quatre cas sur cinq elles sont supérieures aux 50 km/h réglementaires, elles s'en rapprochent néanmoins sensiblement.

La plus élevée est enregistrée route de Vieille-Brioude avec 56 km/h, la plus faible avenue Edouard Herriot (route de Paulhac) avec 47,14 km/h. Entre les deux, il y a les 55,35 km/h de la route de Saint-Flour et les 51,7 km/h de l'avenue de Lamothe et de la Gare.

A noter que le lieu d'implantation du radar a aussi un effet sur la vitesse enregistrée. Quoiqu'il en soit, ce dispositif intelligent produit des résultats positifs et prouve encore une fois que pédagogique rime avec civique.



FREINS – Dos d'âne, radars pédagogiques, zone 30 : autant de dispositions pour une sécurité accrue et des mobilités mieux conciliées.



PANNEAU(X) – Signalisation renforcée, sécurité améliorée.

RENFORCEMENT DE LA SIGNALISATION ROUTIÈRE

- Installation l'automne dernier de panneaux stop et cédez le passage boulevard Desaix, montée de Champchény et chemin perpendiculaire à celui de Lachaud ;
- Pose à venir de nouveaux panneaux pédagogiques pour la sécurité des enfants aux abords notamment des écoles et des stades.

LUTTE CONTRE LES STATIONNEMENTS INTERDITS

- Installation en février de potelets rues Pascal, du 4 septembre, de l'Instruction, Sébastopol, places de Laufen et de la Liberté, montée Saint-Laurent et avenue Victor Hugo pour mettre fin aux stationnements interdits sur les trottoirs qui entravent mobilité et sécurité piétonne ;
- Installation en février de barrières rues des Prébandes et Croix Saint-Isidore pour garantir la visibilité automobile et piétonne.



PRATIQUE – Les potelets ou l'assurance de trottoirs libres de toute entrave et pleinement rendus à leur fonction : la circulation piétonne.

MOBILITÉ PIÉTONNE (VÉLOS, TROTTINETTES ET PASSAGES CLOUTÉS)

- Contrôles de la Police Municipale et de la Gendarmerie pour, dans un juste équilibre entre prévention et sanctions, rappeler les règles qui interdisent la circulation des vélos (à l'exception des enfants de moins de 8 ans) et trottinettes électriques sur les trottoirs et verbaliser (contraventions de 35 €) chaque fois que nécessaire ;
- Traçages réalisés de nouveaux passages piétons avenue Victor Hugo et rue de la Croix Saint-Isidore.



CLOUS – Une signalisation horizontale renforcée pour des circulations piétonnes facilitées et sécurisées.

En+

Un agent de Police Municipale a été recruté au 31 décembre. Son arrivée va permettre le renforcement des patrouilles matinales et nocturnes.

Toute personne, victime ou témoin d'un délit, est invitée à appeler immédiatement la Police Municipale (04-71-74-56-00) ou la Gendarmerie (17).

Pas besoin d'attendre les réunions de quartier pour signaler des problèmes de voirie du quotidien. Les services techniques sont à votre écoute toute l'année et interviennent dans les meilleurs délais possibles. Une fiche précisant la demande est chaque fois complétée puis transmise aux agents missionnés. Chaque année, plus de 2.000 sont établies pour un taux de résolution qui dépasse 80%.

L'ESPACE SOCIO-CULTUREL EN GESTATION

ENCORE HUIT MOIS DE TRAVAUX SUR LES ONZE AU TOTAL DU CHANTIER AVANT QUE CE NOUVEAU BÂTIMENT NE VOIE LE JOUR DANS LE QUARTIER DE LA ROUTE DE SAINT-FLOUR.

Les fondations achevées depuis novembre, le futur espace socio-culturel commence doucement à prendre forme. D'ici octobre, il rejoindra la famille des équipements publics collectifs de Brioude. Comme eux, il sera un lieu de services, d'activités, de rencontre et de partage ouvert à tous. Et donc vecteur d'une cohésion sociale fondamentale.



FONDACTIONS – Les bases posées et esquissant les futurs contours du bâtiment, l'espace socio-culturel va progressivement « pointer le bout de son nez ».

LA RUE DE PRABOUZOU RÉHABILITÉE

PLUS AGRÉABLE ET CONFORTABLE, CETTE VOIE EST AUSSI DÉSORMAIS MIEUX IMPERMÉABILISÉE GRÂCE A DES RÉSEAUX INTÉGRALEMENT RENOUVELÉS.

Comme toutes celles refaites avant elle, la rue de Prabouzou a été reprise de fond en comble. Le comble ? Le revêtement et les trottoirs neufs. Au-delà des seuls riverains, quiconque s'y est récemment rendu a pu noter le changement d'allure et la plus-value en matière de cadre de vie et de fonctionnalité.

PLUS « AU SEC »

Le fond ? Les changements de réseaux, toujours fondamentaux. Les infrastructures ont beau être souterraines, leurs effets n'en seront pas moins clairement visibles pour les habitants. Garants notamment d'une meilleure évacuation des eaux pluviales, les tuyaux tout neufs préserveront mieux la rue des inondations pouvant survenir lors d'orages. Pour un secteur mieux protégé dans son ensemble, la construction d'un bassin tampon est également prévue. Elle interviendra une fois la dernière acquisition foncière nécessaire réalisée.



AMÉLIORATIONS – La rénovation de la rue de Prabouzou concilie progrès pratiques et esthétiques.

L'ÉCOLOGIE EN ACTIONS

LES RAISONS DE SE METTRE AU VERT NE MANQUENT PAS. À TRAVERS PLUSIEURS DISPOSITIONS, BRIOUDE ÉPOUSE CETTE EXIGENCE.

LE POSTEL : STATION-SERVICE DE L'ÉLECTRIQUE

Comme les essences et les diesels ont leurs pompes, les véhicules électriques (voitures et vélos), moins polluants, ont désormais leur borne de recharge pour faire le plein, gratuitement. Installé dans la partie sud de la place du Postel, cet équipement est en service depuis la mi-décembre. Deux véhicules peuvent s'y raccorder simultanément. Son coût, entièrement pris en charge par la Ville, est de 9.285 € HT.

DÉPLOIEMENT DÉPARTEMENTAL ET INTERREGIONAL

Afin de contribuer au développement de l'électromobilité, le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Loire prévoit l'implantation de 53 bornes sur 46 communes de notre département. Elles rejoindront le futur réseau « eborn » (1000 bornes) créé en Auvergne Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur pour faciliter les déplacements des usagers.

Des dispositions de nature à permettre à l'électrique, qui rime avec civique, de passer à la vitesse supérieure.



NOUVEAU – Les véhicules électriques peuvent désormais recharger leur batterie place du Postel.

DU « VERT » DANS LE GAZ

Pan de l'économie du même nom, l'agriculture circulaire réussit à marier opportunément développement économique et développement durable.

L'usine de méthanisation de Saint-Laurent Chabreuges en fait la preuve à Brioude. Tout part là-bas d'une transformation judicieuse de déchets agricoles avant de transiter par les réseaux de distribution de la commune pour, en bout de chaîne, alimenter ici les systèmes de chauffage et de cuisson gaz d'une partie de la population brivadoise.

Aujourd'hui, 10% du gaz de ville distribué à Brioude est ainsi bio et provient de cette infrastructure de recyclage et de valorisation à l'initiative d'agriculteurs locaux. Elle leur assure des ressources supplémentaires tout en contribuant à la préservation de l'environnement.

Ce cercle vertueux témoigne, s'il le fallait, d'intérêts convergents entre agriculture et écologie.

LES CANTINES AU « RÉGIME » VÉGÉTARIEN

D'un par mois à un par semaine, la fréquence des menus végétariens s'est, depuis novembre dernier, accélérée, épousant ainsi les dispositions de la loi EGALIM (Agriculture et Alimentation).

Son objectif ? Augmenter dans la composition des repas la part des protéines végétales (lentilles, quinoa...), propices, selon les termes du ministère concerné, à une alimentation saine et durable.

Cette disposition rejoint l'importante mission d'éducation au goût assignée à la restauration scolaire et qui passe par la consommation d'aliments variés, essentielle à une nourriture équilibrée, elle-même facteur de bonne santé.

Grâce à l'ingéniosité mêlée de la nutritionniste et du cuisinier en charge de l'élaboration des menus, la recette fonctionne. Les enfants ne perdent pas beaucoup de miettes des repas végétariens qui leur sont proposés.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La consommation excessive de viande impacte négativement la production de gaz à effet de serre. Les repas végétariens génèrent moins de gaspillage.

En+

Vingt range-vélos de deux places chacun vont être installés dans les prochains mois dans le centre-ville pour faciliter la vie des cyclistes et contribuer à encourager ce mode de transport.

BRIOUDE, UNE VILLE OÙ IL FAUT BON VIVRE

La période de fin d'année fournit beaucoup d'occasions de rencontrer les habitants de Brioude, anciens ou nouveaux. Très souvent, ils nous disent que Brioude est une ville où il fait bon vivre.

C'est une grande satisfaction de l'entendre car, depuis de nombreuses années, c'est le fondement même de notre action municipale. Une ville sûre, une ville agréable, une ville animée, une ville propre, avec des services publics très étoffés...

Merci à celles et ceux, agents publics, bénévoles des associations, commerçants, artisans... qui y contribuent.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

JEAN-JACQUES FAUCHER ABANDONNE LES SERRES MUNICIPALES

Les serres municipales ont été construites dans les années 90 par la Municipalité de Pierre CHAMBON. Cet équipement a toujours fonctionné à la satisfaction de tous notamment pour la production florale de la ville de Brioude. Jean-Jacques FAUCHER, d'ailleurs, a fait visiter aux Brivadois lesdites serres dans les années passées...

Or, surprise, alors que le sujet n'a même pas été évoqué en Conseil municipal, le Maire a décidé de ne plus utiliser les serres et d'acheter les fleurs nécessaires à la décoration de la ville au privé.

Cette décision est difficilement compréhensible, à moins qu'il ne s'agisse, encore une fois, de faire des économies sur le personnel, ce qui n'est pas dans l'intérêt des Brivadois.

Jean-Noël LHERITIER, Tristan FLEURY,
Michèle FAUCHER, Alexis JUILLARD

Le bulletin municipal n'est pas le média adapté pour parler des retraites. C'est pourtant parce que nous étions dans les défilés sur Brioude contre cette réforme des retraites que nous avons fait (une fois de plus) ce triste constat : on peut nous inonder de propos rassurants sur l'attractivité de Brioude, le Président de Région peut dépenser allègrement l'argent du contribuable et se vanter de tout ce qui est fait sur le territoire, il n'empêche que voir toutes ces entreprises qui ont déserté le secteur n'est pas fait pour nous rassurer.

A quoi bon se vanter qu'enfin la zone industrielle de Lempdes va se mettre en place et créer une centaine d'emplois, si d'autres emplois disparaissent dans d'autres zones d'activité. Ce bilan est au mieux nul, au pire une catastrophe. Et non, ce ne sont pas les marchés de Noël ou le Doyenné qui changeront la donne. Brioude n'est pas attractif.

LES ÉLUS FRONT DE GAUCHE – BRIOUDE L'HUMAIN D'ABORD
[HTTP://FRONTDEGAUCHE-BRIOUDE.BLOGSPOT.FR/](http://frontdegauche-brioude.blogspot.fr/)



**L'ARMÉE DE TERRE
INFORME ET RECRUTE :
PERMANENCES À BRIOUDE**

Une carrière au service de la Nation vous intéresse. Pareil engagement qui fait sens, cimenté par de belles vertus collectives, pourrait vous motiver ?

N'attendez plus. Venez rencontrer l'Armée de Terre lors des permanences qu'elle organise deux fois par mois à Brioude. Vous pourrez ainsi obtenir toutes les informations nécessaires (conditions de recrutement, diversité des métiers : conducteurs, administratifs, mécaniciens, cuisiniers, soldats...) pour vous décider en toute connaissance de cause.

Rendez-vous préalable en appelant le 04-77-43-69-80. Les permanences (9h00-12h00 et 13h30-17h00) se déroulent le 4ème lundi de chaque mois à la Mission Locale et le 1er mercredi de chaque mois au CIO, tous deux situés rue du 21 juin 1944.

ANIMATIONS

- **LA NUIT DE LA LECTURE**
Samedi 18 Janvier à partir de 16h - MÉDIATHÈQUE
- **LOTO** par l'Amicale Laïque des Ecoles de Brioude
Dimanche 26 Janvier à 14h - SALLE POLYVALENTE
- **37ÈME SALON « BROCANTE ANTIQUITES »**
Samedi 8 & Dimanche 9 Février de 10h à 18h
SALLE POLYVALENTE
Organisé par le Comité des Fêtes de Brioude
- **CARNAVAL** - Mercredi 4 Mars
- **CONCERT « LES STENTORS » Un tour en France**
Vendredi 6 Mars à 21h - BASILIQUE SAINT-JULIEN
Organisé par le Comité des Fêtes de Brioude
- **LOTO** par le Sporting Club Brivadois
Dimanche 8 Mars à 14h30 - SALLE POLYVALENTE
- **EBULLI'JEUX Gratuit**
Du mardi 31 Mars au Mardi 7 Avril - HALLE AUX GRAINS
Grande fête du jeu pour tous
organisée par la ludothèque Brin de Ficelle

CONFÉRENCES

- **UNIVERSITÉ POUR TOUS**
HALLE AUX GRAINS - DE 14H30 À 16H30
Jeudi 23 Janvier - Donations et successions : anticiper ou subir
Par Stéphane BARRE

SPORT

- **BRIOUDE DH CUP**
Sam 29 Février et Dimanche 1er Mars
Compétition de VTT de descente



DH CUP – Une compétition qui « envoie du bois »

CAFÉ-LECTURE

- **CAFÉ-LECTURE LA CLEF** - 53, RUE DE LA PARDIGE - 04-71-50-48-36
Tout le programme sur www.cafelecturebrioude.fr
Bar associatif et culturel - Ouvert du mardi au dimanche selon les permanences bénévoles. Animations quotidiennes. Entrée libre et gratuite.

SAISON CULTURELLE

- **LES FRÈRES JACQUARD « STILL LOVE ZE SUD »**
Vendredi 24 Janvier à 20h45 - HALLE AUX GRAINS
Musique et humour
- **SOIRÉE TRAD avec DU BARTAS**
Samedi 8 Février à 20h45 - HALLE AUX GRAINS
Musique
- **LA COMÉDIE FRANÇAISE S'INVITE A BRIOUDE**
CINÉMA LE PARIS
LES FOURBERIES DE SCAPIN de Molière
Dimanche 19 Janvier à 17h00
LE PETIT MAÎTRE CORRIGÉ de Marivaux
Dimanche 8 Mars à 17h00
Lundi 9 Mars à 20h00
Dimanche 15 Mars à 17h00

- **LE PRINTEMPS DES DESTACLES**
(Spectacles à destination du jeune public suivis d'un goûter)

ENTRE LE ZIST ET LE GESTE
Mercredi 11 Mars à 16h30 - HALLE AUX GRAINS
Spectacle de portés acrobatiques bourré d'humour emprunté au burlesque et au cinéma muet.

HIP HOP BAROQUE par Mehdi KOTBI
Samedi 14 Mars à 16h30 - HALLE AUX GRAINS
Des danseurs hip hop réinterprètent les classiques de la musique baroque.

LE ROI DES CORBEAUX par la Compagnie le Pied en dedans
Mercredi 18 Mars à 16h30 - MÉDIATHÈQUE (GRATUIT)
CONTE DÈS 6 ANS

CE N'EST PAS COMMODE par la Compagnie à tiroirs
Samedi 21 Mars à 16h30 - HALLE AUX GRAINS
MI-CLOWN, MI-MAGICIEN

- **SEMAINE DE LA CULTURE ESPAGNOLE**
En partenariat avec le Festival hispanique du cinéma de Clermont-Ferrand

CONTE ET COURTS-MÉTRAGES - animé par Esperanza Munoz
Mercredi 25 Mars à 16h30 - MÉDIATHÈQUE (GRATUIT)

CINÉ-DÉBAT « YULI » - animé par Esperanza Munoz
Jeudi 26 Mars à 20h30 - CINÉMA LE PARIS

EXILS D'ESPAGNE, DE LA RETIRADA À AUJOURD'HUI
par Susana AZQUINEZER
Vendredi 27 Mars à 20h45 - HALLE AUX GRAINS

Spectacle de fictions inspirées par la collecte de récits de vie et de l'Histoire

CINÉMA

- **PROJECTIONS DU CINÉ-CLUB**
CINÉMA LE PARIS - 20h15
Mardi 21 Janvier - «LE MÉCANO DE LA GÉNÉRALE» de Clyde Bruckman et Buster Keaton
Mardi 4 Février - «LES BIENHEUREUX» de Sofia Djama
Mardi 18 Février - «LA RONDE» de Max Ophüls
Mardi 10 Mars - «CARRÉ 35» d'Eric Caravaca
Mardi 24 Mars - «ANNA ET LES LOUPS» de Carlos Saura



RECENSEMENT

de la population 2020

**Répondez sur internet,
c'est encore plus simple**

le-recensement-et-moi.fr

Du 16 janvier au 15 février 2020



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN